



Bulletin Municipal



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Nous n'en n'avons pas encore terminé avec cette épidémie de COVID et nos vies sont totalement transformées.

Je comprends que tout le monde soit fatigué de cette situation.

Ne nous relâchons pas restons prudent et respectons les gestes barrières qui sont, certes contraignants, mais qui, a

force, nous permettrons de retrouver notre vie d'avant.

Le printemps se fait sentir et les plaisirs qui en découlent seront malheureusement restreints. Cette épidémie n'a que trop duré. SOYONS PATIENTS.

Ensemble nous en sortirons...

Horaires d'ouverture des services publics

Mairie

Tél. : 04 71 73 60 06

Lundi		13h30 / 17h00
Mardi	08h00 / 12h00	13h30 / 17h00
Mercredi	08h00 / 12h00	13h30 / 17h00
Jeudi	08h30 / 12h00	13h30 / 17h00
Vendredi	08h00 / 12h00	
Samedi	08h30 / 12h00	

Agence postale

Tél. : 04 71 73 62 57

Lundi		14h00 / 16h30
Mardi		14h00 / 16h30
Mercredi		14h00 / 16h30
Jeudi	09h00 / 11h30	
Vendredi	09h00 / 11h30	
Samedi	09h00 / 11h30	



Les travaux de la Roche

Les travaux de la Roche sont pratiquement terminés.

Merci encore à M. MARLEIX d'avoir œuvré en sa qualité de conseiller régional, pour nous avoir permis d'obtenir 23 % de subvention sur le montant total des travaux qui avoisinent les 112 000 € HT.

Le reste étant réparti sur les aides de l'état et du département. La part communale de 20 % restant sera récupérée sur d'autres dossiers comme nous l'a indiqué monsieur CASTEL, Préfet du Cantal.



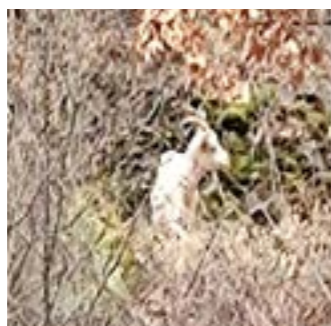
Bien-Être

Les bancs publics sont en cours de rénovation et vont être remis en place petit à petit.

Photo ci-contre à Trémoulet.

La chèvre...

Des travaux de clôture ont été effectués autour du cimetière, mettant enfin un terme aux péripéties malheureuses de la fameuse chèvre « sauvage ».



Château d'Aurouze

Des rubalises ont été installées au château, interdisant son accès intérieur, pour des raisons de sécurité évidentes.

Un arrêté municipal sera pris en ce sens très prochainement. Pour l'avenir, nous réfléchissons à une solution pour endiguer ce phénomène de dégradation et prendrons contact avec les bâtiments de France pour envisager une éventuelle rénovation fiable et durable.



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 10 mars 2021, le maire de la commune de Molompize, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement d'une partie de la voie communale n° 588 dite VC 9, dans le domaine privé de la commune en tant que chemin rural.

L'enquête se déroulera à la mairie, pendant 15 jours,

du 12 au 26 avril 2021, inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Chacun pourrait prendre connaissance du dossier et, éventuellement, consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur. Mme Jeannine COUPAT, exerçant la profession d'attaché de l'administration de l'état en retraite a été désignée en qualité de commissaire enquêteur, et recevra en mairie le 26 avril 2021, de 14 heures à 17 heures.



Chats sans gouttière !

Même si nous vivons en pleine nature sur un territoire rural, les animaux domestiques sont soumis à une réglementation bien définie.

Malgré cela, hélas, encore, des nuisances ont été signalées à plusieurs reprises en Mairie (du matériel et des plantations ont subi de regrettables et coûteux dégâts).

Pourtant, dans le précédent bulletin municipal, un article invitait déjà tous les propriétaires d'animaux de compagnie à lutter contre leur prolifération. En ce printemps revenu, la belle saison des amours félines risque de nous réserver de nouvelles surprises !

Soyons donc attentifs et responsables avant d'être obligés de sévir !

Car en effet, « tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui étant considéré comme en état de divagation », le Maire est tenu d'intervenir pour mettre un terme à cette errance sur le territoire de sa Commune.

A ce titre, un arrêté municipal pourrait être pris afin de prévenir les troubles engendrés par la divagation de ces animaux.

Alors pour conclure enfin, sur le ton de l'humour et sans mal intention aucune, voici un petit exercice pour bien articuler les journées et les réflexions et les babillages :

« Il faut qu'un sage garde-chasse sache chasser tous les chats qui chassent dans sa chasse » !

Voilà ! Bonne diction !
Et merci de votre attention bienveillante à tou-te-s !

La ferme de Marie-Agnès



Marie-Agnès DELHOMENEDE est installée sur le hameau de Auzelaret où elle a repris la ferme familiale.

Elle perpétue le travail déjà accompli autrefois par sa mère et sa grand-mère. Chaque année, une centaine de chèvres mettent bas plus de 150 chevreaux.

La saison des « chevrotages » commence à la fin de l'hiver et se concentre sur les premières semaines de mars. De 1 à 3 boucs seulement ont « charge de famille » et sont renouvelés tous les 3 ans afin d'éviter la consanguinité au sein du troupeau.

L'ensemble des bêtes est réparti sur 2 étables basses traditionnelles. Elles sont nourries du foin produit par Marie-Agnès, complété de céréales.

Après la mise bas, le rythme de la traite s'intensifie et les matinées sont bien remplies ! Il faut compter environ 3 heures de travail pour l'ensemble de cette tâche quotidienne qui comprends l'installation des bêtes dans la salle de traite, la traite « mécanisée » puis le nettoyage du matériel et de la salle.

Un petit atelier de transformation a été aménagé à proximité des étables. Pour la fabrication des fromages, après la collecte, le lait de chèvre est utilisé cru, il est ramené à une température proche de 20°C. Ensuite, pour permettre une coagulation lente du lait, Marie-Agnès y ajoute un peu de présure.

Le caillé obtenu est ensuite déposé à l'aide d'une louche dans les faisselles et commence une nouvelle étape de séchage d'environ 72 heures. Les premiers fromages sont ensuite démoulés et peuvent être consommés frais dès ce stade, avant affinage.

Les étapes suivantes produiront des fromages demi-secs, puis secs puis très secs pour les amateurs d'encore plus de goût !

Pour rencontrer Marie-Agnès, parler de son travail, déguster ses fromages... il faut se rendre sur les marchés traditionnels où elle fait de la vente directe auprès de clients devenus fidèles au fil des ans :

- Mardi à MASSIAC
- Samedi à BRIOUDE
- Dimanche à AUBIERE

(et vendredi à MURAT lorsque la production est optimale !)

A vos recettes ! A vos fourchettes ! Bon appétit d'ici !

Contact

Marie-Agnès DELHOMENEDE
Auzelaret
15500 Molompize

Tél. : 04 71 23 08 31

Les Palhàs, qu'est ce que c'est ?

Los Palhàs, de-que 'quo es ?

Les PALHAS désignent les terrasses de cultures agricoles et pour nous plus particulièrement celles de Molompize.

Tous les coteaux de l'Alagnon ou encore de la Sianne sont ainsi couverts de ces palhàs où se cultivait la vigne en particulier mais aussi une grande variété de fruitiers et bien d'autres productions encore.

C'est aussi le nom de notre manifestation réunissant les Rencontres occitanes et la foire aux pommes et fruits de la tradition. Cet événement a été initié par la Communauté de Communes du Pays de Massiac et renouvelé chaque année par notre association « Autour des Palhàs ».

Aujourd'hui, plus de 100 bénévoles œuvrent pendant 10 jours en octobre pour sa réussite.

Cet évènement associe un temps culturel à une foire de pays.

Artistes, intervenants, producteurs, artisans, public de tous bords sont réunis dans cette aventure pour promouvoir l'art, la culture et le patrimoine local au travers de concerts, expositions, spectacles et rencontres.

Se retrouver dans ces propositions d'animations, faire connaître les savoir-faire particuliers, visiter des lieux méconnus, avec la participation d'autres associations du territoire, tel est notre but.



Et cette année ?

Rencontres du 22 au 31 octobre & Foire aux Pommes les 30 et 31 octobre !

Fêtons les 25 ans des Palhàs, revenons au début de notre histoire. Retrouvons-nous un après-midi pour une balade sur les Palhàs de Molompize.

Suite à notre projet déjà accueilli chaleureusement par Monsieur le Maire et enrichi de quelques idées telles que l'intervention de clowns, musiciens, conteurs, pourquoi ne pas bâtir l'évènement ensemble !

Futurs bénévoles, nous vous proposerons une réunion en accord avec la Mairie courant mai.

La date sera communiquée ultérieurement. Vous pouvez contacter l'association ou la Mairie pour vous faire connaître ou pour toute demande de renseignement. **Merci d'avance aux bonnes volontés !**

Au plaisir de se retrouver.

Pour notre président Bernard Delos,

Le comité d'animation



www.palhas.org

| lespalhas@yahoo.fr

| Tél. : 04 71 23 07 21 (à partir de mai)



NOTE DE PRÉSENTATION CA 2020 COMMUNE DE MOLOMPIZE



RESSOURCES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2020 DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ASSAINISSEMENT

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
	442 000,00	138 023,77	135 500,00	168 476,23
	442 000,00	107 266,51	136 430,00	198 303,49
	342 000,00	267 902,26	0,00	74 097,74
	342 000,00	294 879,49	0,00	47 120,51

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : ASSAI2020 Assainissement de Molompize / N°SIRET : 21150127500039

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
	21 325,36	222,00	0,00	21 103,36
	21 325,36	2 532,00	0,00	18 793,36
	12 000,00	8 634,00	0,00	3 366,00
	12 000,00	6 527,85	0,00	5 472,15

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

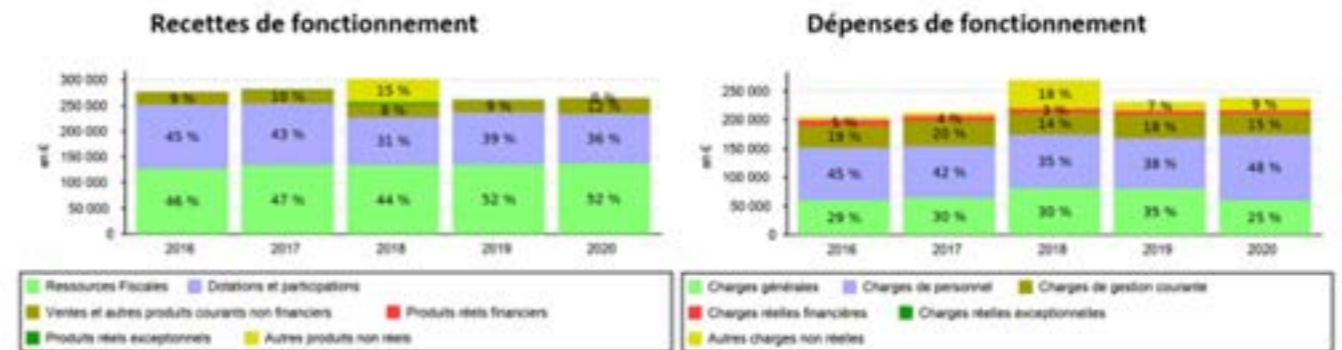
3 – PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
	463 325,36	138 245,77	135 500,00	189 579,59
	463 325,36	109 798,51	136 430,00	217 096,85
	354 000,00	276 536,26	0,00	77 463,74
	354 000,00	301 407,34	0,00	52 592,66
	817 325,36	414 782,03	135 500,00	267 043,33
	817 325,36	411 205,85	136 430,00	269 689,51

NOTE DE PRÉSENTATION CA 2020 COMMUNE DE MOLOMPIZE



STRUCTURE ET ÉVOLUTION DES RESSOURCES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DE 2016 À 2020

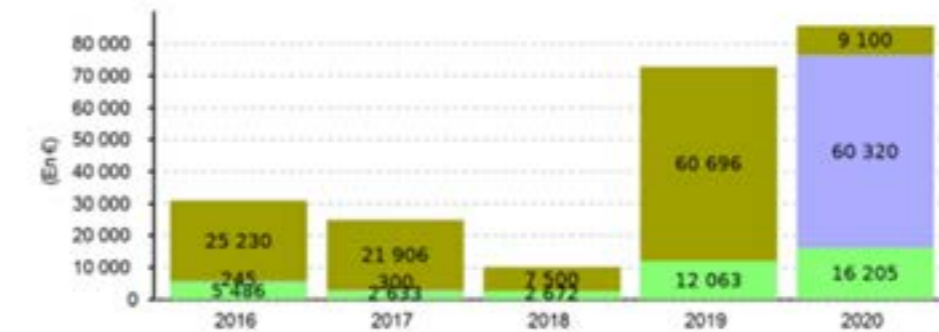


Dépenses d'investissement



■ Dépenses directes d'équipement ■ Remboursement lié aux emprunts et autres dettes

Recettes d'investissement



■ Dotations et fonds globalisés ■ Subventions et participations d'équipement reçues ■ Recettes liées aux emprunts

Concours de chasse

Samedi 29 Février et Dimanche 1er Mars 2020 sur les communes de **Molompize**, Massiac, Auriac-l'église, La Chapelle-laurent le concours a rencontré comme les années précédentes, un vif succès ou 20 meutes ont été jugées sur leurs prestations.

Il a été servi 226 repas le samedi et 223 repas le dimanche ; Le traiteur « au cœur des lacs » nous avait préparé d'excellents repas.

La réussite de cette manifestation a permis de dégager des bénéfices qui ont été répartis aux quatre ACCA.



Fin de saison de chasse compliquée !

Suite à l'annonce d'un nouveau confinement à compter du 30 Octobre 2020 jusqu'au 1er décembre, la chasse a été interdite.

Suite aux revendications au plus haut de l'état des agriculteurs et des forestiers, considérant les dégâts occasionnés aux activités agricoles et sylvicoles par les espèces « sanglier, cerf et chevreuil », la Ministre de la transition Ecologique (ministère dont nous dépendons) a imposé aux fédérations des chasseurs une dérogation pour que la chasse de ces trois espèces soit pratiquée afin de limiter leur prolifération.

A partir du 5 décembre la pratique de la chasse est redevenue normale mais les diverses règles sanitaires que nous devons respecter nous ont privé des moments de convivialité qui nous sont très chers.

La crise sanitaire nous a obligé d'annuler l'organisation de notre repas annuel ouvert à tous et le Concours de chasse sur lièvre.



Repas

Comme chaque année l'ACCA a organisé son traditionnel repas ouvert à tous, le 22 Février 2020, ou 80 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente autour d'un repas convivial préparé par la société de chasse et nos amis de la Lozère.

Chasse au sanglier

Le samedi 12 septembre reprise de la chasse au sanglier pour notre territoire : Journée très chaude !

Le matin, les personnes les plus expérimentées ont arpenté le territoire avec leurs fidèles compagnons pour repérer la présence de la « bête noire », il s'en est suivi l'organisation d'une battue qui n'a pas été positive.

Cette journée s'est terminée par un casse-croûte où la convivialité était de mise.



D'un point de vue cynégétique il nous avait été attribué :

- 21 chevreuils ; notre taux de réalisation est de 86 %
- 32 cervidés ; notre taux de réalisation est de 94% sachant que pour cette espèce en dessous de 70 % de réalisation des pénalités nous sont appliquées.

Le GIC des monts du cantal nous a attribué cette année 10 chamois ; notre taux de réalisation est de 70%. Cette chasse se pratique à l'approche et la population de ce gibier se porte bien.

Quant aux sangliers, 10 ont été prélevés. Nous espérons limiter les dégâts causés par cette espèce en limite avec la commune de Bonnac.

J'espère que la crise sanitaire est bientôt derrière nous et que nous retrouverons très rapidement cette convivialité, ces moments de partage et d'échange qui nous sont chers.

Jean-Louis ROUDIL, Président de l'ACCA de MOLOMPIZE